

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC**

Contact mairie : Julien CAMINADE (Tél. : 05 53 31 53 21 / e-mail : occupationdptravaux@sarlat.fr)

Date de la demande :

**A retourner, au minimum 7 jours avant le début des travaux**

Conformément à l'article L.2125-1 du CG3P, toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance

**LE DEMANDEUR : paiement de la redevance d'occupation du domaine public**

 **Entreprise**
 **Particulier**
 **Maitre d'œuvre**

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

**LOCALISATION DES TRAVAUX**

Lieu des travaux : \_\_\_\_\_ 24200 SARLAT-LA CANEDA

Références cadastrales : Section : \_\_\_\_\_ Numéro : \_\_\_\_\_

Pour le compte de : \_\_\_\_\_

Autorisation d'urbanisme : DP/PC/PD n° \_\_\_\_\_ accordée le : \_\_\_\_\_

Nature travaux : \_\_\_\_\_

**DUREE DE L'AUTORISATION** servant de base au calcul de la redevance d'occupation du domaine public

Date de début des travaux : \_\_\_\_\_ Date de fin des travaux : \_\_\_\_\_

Nombre de semaine =

Nombre de mois =

Conformément à la délibération du Conseil Municipal, du 27 février 2023, fixant le tarif des redevances d'occupation du Domaine Public, la redevance se calcule **par fraction de 5 ml**, sur la base d'un **forfait à la semaine** et/ou au **mois**,

**NATURE de L'OCCUPATION**

**TARIF des DROITS de VOIRIE**

quantité	désignation	longueur totale	nbre de fraction de 5 ml	nombre de :		TOTAL
				semaine	mois	
	Échafaudages			20 €	60 €	
	Clôtures provisoires					
	Dépôts de matériaux et/ou gravats					
	Dépôt de bennes pour gravats et bétonnières					
	Baraques de chantiers					
	Elévateurs, grues, monte-charges					
	Appareils et véhicules de chantiers					
	Tranchées ouvertes					
	Echelles, étais, contre-fiches		10€	25€		
	Autres :					

Les véhicules de plus de 12 tonnes sont interdits : rue de la République, place de la Petite Rigaudie et dans le secteur sauvegardé

**redevance totale =**

**Numéro d'immatriculation des véhicules :**

## REGLEMENTATION

Afin de faciliter la compréhension, la demande devra être accompagnée de plans et/ou schémas du lieu des travaux

**règlementation demandée :**     fermeture à la circulation     basculement de circulation sur chaussée opposée  
    stationnement interdit     autres :

**mesures de protection :**     itinéraire de déviation    (*à préciser*)  
    vitesse limitée à                    km/h  
    circulation alternée : manuelle, feux tricolores ou panneaux prioritaires    (*à préciser*)  
    autres :

---

---

---

## PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

**Le demandeur devra veiller à :**

- Respecter les différents règlements en vigueur relatifs à la sécurité publique ;
- Respecter la réglementation en vigueur relative à l'hygiène et à la sécurité dans les travaux du bâtiments et travaux publics ;
- Respecter les règles de propriété publique ;
- L'enlèvement du matériel et des matériaux installés dès la fin de l'autorisation ;
- Aucun ancrage au sol n'est toléré compte-tenu que tout doit pouvoir être enlevé à première demande ;
- Un échafaudage ne peut être construit, modifié ou démonté que sous la direction d'une personne compétente et responsable et autant que possible par du personnel compétent habitué à ce genre de travail ;
- Prendre les dispositions nécessaires à la signalisation des ouvrages de jour comme de nuit ;
- Réserver l'emplacement lorsqu'il se situe au droit d'un stationnement et justifier de la mise en place de la signalisation, par l'envoi d'une photo à la Police Municipale ([police@sarlat.fr](mailto:police@sarlat.fr)), dans un délai légal de 48h avant l'application de l'arrêté.

***Toute constatation d'emprise abusive ou de défaut de conformité pourra entraîner, après mise en demeure préalable de libération des lieux, l'abrogation pure et simple de l'autorisation et des poursuites pénales.***

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

J'atteste de l'exactitude des informations fournies     merci de cocher cette case

M'engage à respecter les prescriptions particulières

M'engage à payer les droits de voirie, calculés sur la base du présent document, réévalués en cas de prolongation ou de non respect de la demande

*signature et cachet de l'entreprise :*

*lu et approuvé*